

# NOMMER LES MOTIFS D'ANNULATION DES VISITES

---

## Thésaurus concerné : Thésaurus des motifs d'annulation des visites ad hoc

Ceci peut être saisi par le personnel administratif ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire.

### ■ Pourquoi nommer les motifs d'annulation des visites ?

Les services administratifs des SSTI tiennent à jour l'agenda des consultations, ainsi que les motifs d'annulation, afin d'en tirer les meilleurs enseignements.

Une liste homogène et, par conséquent, comparable entre les SSTI, est disponible. Elle est constituée de trois libellés tels que décrit ci-dessous.

### ■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

#### ⚙ Descriptif du Thésaurus des motifs d'annulation des visites, utilisé pour cette saisie

Ce Thésaurus comprend 3 libellés actifs. Afin d'harmoniser les motifs d'annulation des visites, le choix a été fait de proposer à la saisie les libellés suivants : « *absent sans excuse* », « *absent et excusé* » et « *annulation par le SPSTI* ».

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de cinq digits.

#### ⚙ Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus *ad hoc* répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

**Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : [veille-thesaurus@presanse.fr](mailto:veille-thesaurus@presanse.fr).**

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus des motifs d'annulation des visites entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « [Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2021 et 2022](#) » est annexé au présent guide.

Pour information, les mises à jour apportées au Thésaurus du motif d'annulation des visites entre les versions 2021 et 2022 ont été les suivantes :

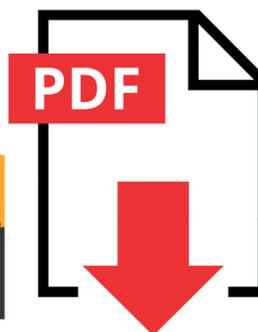
- ▶ Inactivation d'un libellé
- ▶ Ajout d'un nouveau libellé
- ▶ Modification de deux libellés



La version 2022 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :

**THÉSAURUS** Version 2022  
**HARMONISÉS**

Télécharger le Thésaurus  
des motifs d'annulation des visites



(Cf. annexe n°42)